



CATALOGUE DE FORMATIONS

2018



Votre centre de formation pour votre avenir !

PARIS - METZ / THIONVILLE - BORDEAUX - STRASBOURG
LILLE - TOULOUSE - NICE - AIX-EN-PROVENCE - NANTES
CAEN - GUADELOUPE - LUXEMBOURG - LYON

Le Mot du Directeur



WEDGE Institute est une école jeune et dynamique spécialisée dans les métiers que je qualifie "d'émergents" de par leur jeunesse et leur attractivité. Nous formons des diagnostiqueurs, techniciens, et des experts diplômés capables de s'intégrer rapidement sur le marché du travail ou dans l'entrepreneuriat.

Notre pédagogie s'appuie sur une forte base technique propre au métier, indispensable bien sûr, mais aussi sur l'innovation et la créativité qui permettent aux stagiaires de posséder les qualités nécessaires pour entreprendre, diriger, partager, communiquer et piloter un projet.

WEDGE Institute dispense des formations très techniques, proches des réalités terrain, et s'appuie sur une équipe de formateurs experts.

Nourries d'une forte culture européenne et managériale, ces formations développent et valorisent les aspects théoriques et pratiques, mais aussi humains de chaque métier proposé, préparant chaque élève à affronter les défis du monde de demain.

Les stagiaires WEDGE Institute maîtrisent des concepts et des méthodes déclinables dans une multitude de métiers et de secteurs d'activité. La personnalisation progressive de la formation, marquée par une série de choix et un accompagnement tout au long du cursus, débouche sur une imposante diversité de parcours et de filières ouvrant un vaste éventail de débouchés et de perspectives de carrière, tant en France qu'à l'international.

Pour favoriser l'éclosion de talents, WEDGE Institute encourage et soutient de nombreuses rencontres et propose des tests de compétences en ligne gratuits. Profitant d'implantations géographiques exceptionnelles, chaque élève aura le plaisir d'être accueilli à proximité de son lieu de résidence.

En prenant des responsabilités, en testant leurs capacités d'autonomie, en développant leur sens de l'initiative, en s'ouvrant à d'autres cultures, les stagiaires WEDGE Institute se dotent de clés supplémentaires leur permettant d'aborder au mieux le monde professionnel.

Voilà donc notre école WEDGE Institute, solidement ancrée, à la fois sur son site géographique, où plongent ses racines, dans son contexte entrepreneurial, de par la place réservée aux acteurs des filières respectives, et dans le groupe WEDGE. Une grande école ambitieuse, ouverte à tous, respectueuse du choix de ses élèves, et consciente de ses responsabilités.

M. Hassad MOUHEB
Directeur

WEDGE Institute

WEDGE Institute, un centre de formation professionnel reconnu au niveau Européen !

De Bac+3 à Bac+5 WEDGE Institute est une vraie école Européenne.

Avec l'union européenne les normes s'harmonisent, les métiers du Diagnostic Immobilier, de l'efficacité énergétique et du management de la qualité s'appuient sur ces normes. Et face à ce contexte, WEDGE Institute vous ouvre les portes de l'Europe et vous donne les clés de votre réussite en vous proposant 6 diplômes Européens reconnus, de Bac +3 à Bac+5 dans les domaines suivants :

- Diagnostic Immobilier
- Expertise en Economie d'énergie
- Expertise en Efficacité Energétique des bâtiments
- Expertise en Rénovation Energétique des bâtiments



Les diplômes Européens sont basés sur des formations professionnelles qui correspondent aux besoins des recruteurs et répondent aux exigences des entreprises. Les titres que délivrent WEDGE Institute européens sont reconnus à travers toute l'Europe.

Cette dimension européenne représente un atout majeur pour l'insertion des Diplômés désireux d'entreprendre, mais aussi en tant que salarié ou pour une poursuite d'études.

Sommaire

NOS DIPLÔMES	5
FORMATION DIAGNOSTIQUEUR IMMOBILIER	6
<i>Formation cycle court</i>	6
<i>Formation diplômante Titre II (Bac+3)</i>	7
<i>La certification à la personne</i>	8
LES DIAGNOSTICS COMPLÉMENTAIRES	9
<i>Etat des lieux</i>	9
<i>Assainissement</i>	9
<i>Accessibilité handicapé</i>	9
PERSONNE COMPÉTENTE EN RADIOPROTECTION (PCR)	10
AMIANTE SS4 OPÉRATEUR DE CHANTIER	11
AMIANTE SS4 ENCADRANT DE CHANTIER	12
DIAGNOSTIC TECHNIQUE GLOBAL	13
LA FORMATIONS RENOVE V1 FEEBat RGE	14
LES FORMATIONS CONCEPTION RT2012	15
<i>Expert en efficacité énergétique des bâtiments</i>	15
<i>Réalisation d'études thermiques réglementaires RT2012</i>	16
<i>Conseiller en rénovation énergétique</i>	16
LES FORMATION CONTRÔLE RT2012	17
<i>Opérateur en étanchéité à l'air des bâtiments Qualibat n°8711 (Infiltrométrie)</i>	17
<i>Contrôleur technique RT2012</i>	17
Quelques Questions.....	18
Le Financement des Formations.....	19

Nos Diplômes

Nos formations permettent de valider des diplômes reconnus aux niveaux national et européen !

Diplômes français RNCP de niveau Bac +3 à Bac +5

- Titre II - Diagnostiqueur Immobilier (BAC +3)
- Titre I - Expert en Efficacité Energétique des Bâtiments (BAC+5)



Le titre **Diagnostiqueur Immobilier** est reconnu par la CNCP (Commission Nationale de Certifications Professionnelles), selon les derniers textes et normes en vigueur

NOR : ETSD1611834A

Le titre **Expert en Efficacité Energétique des Bâtiments** est également reconnu par la CNCP (Commission Nationale de Certifications Professionnelles), selon les derniers textes et normes en vigueur.

NOR : ETSD1611834A

Diplômes européens de Niveau Bac+3 à Bac +5

- Diagnostiqueur immobilier (Bac +3)
- Expert en Economie d'Energie (Bac +5)



Qu'est-ce que la VAE (Validation des Acquis de l'Expérience) ?

Toute personne, quelque soit son âge, sa nationalité, son statut et son niveau de formation qui justifie d'au moins un an d'expérience en rapport direct avec la certification visée, peut prétendre à la VAE.

Comment peut-on valider une VAE avec WEDGE Institute ?

Afin de valider votre diplôme avec WEDGE Institute, il vous suffit de :

- Préparer un mémoire sur une période de 10 à 15 jours
- Présenter votre mémoire à l'oral (audit d'une heure)

98% de nos candidats ont validé un diplôme de niveau Bac +3 à Bac +5.

Formation Diagnostiqueur Immobilier Cycle I

Formation cycle court

Durée :

25 jours soit 175 heures

Lieux :

Paris - Lyon - Metz/Thionville - Nantes - Bordeaux - Toulouse
Aix-en-Provence - Guadeloupe - Caen - Luxembourg - Nice - Strasbourg



Validations :

- Attestation de suivi de formation
- Option : WEDGE Institute organise en fin de cycle une session d'examens de certification

Pré-requis :

3 années d'expérience dans les techniques du bâtiment ou un diplôme de niveau bac+2 dans le bâtiment.
Nous contacter le cas échéant.

Programme :

- **Module 1** : Mise à jour des connaissances du bâtiment et de la Loi Carrez (2 à 3 jours soit 14 à 21 heures)
- **Module 2** : Diagnostic Plomb (2 jours soit 14 heures)
- **Module 3** : Diagnostic de Performance Energétique niveau I (3 à 5 jours soit 21 à 35 heures)
- **Module 3 (Option)** : Diagnostic de Performance Energétique niveaux II (2 jours)
- **Module 4** : Diagnostic Amiante niveau I (3 à 5 jours soit 35 heures)
- **Module 4 (Option)**: Diagnostic Amiante niveau II (2 jours)
- **Module 5** : Diagnostic des installations Electriques (4 jours soit 28 heures)
- **Module 6** : Diagnostic des installations Gaz (4 jours soit 28 heures)
- **Module 7** : Diagnostic Termites (2 jours soit 14 heures)



Formation Diagnostiqueur Immobilier Titre II

Formation diplômante Titre II niveau Bac+3

Durée :

39 jours soit 273 heures

Lieux :

Paris - Lyon - Metz/Thionville - Nantes - Caen - Bordeaux - Toulouse
Nice - Aix-en-Provence - Guadeloupe - Luxembourg - Strasbourg

Validations :

- Attestation de suivi de formation
- Titre II de Diagnostiqueur Immobilier (Niveau Bac +3 reconnu par le RNCP)
- Option : WEDGE Institute organise en fin de cycle une session d'examens de certification
- Éligible au CPF

Programme :

- **Module 1** : Mise à jour des connaissances du bâtiment et de la Loi Carrez (2 à 3 jours soit 14 à 21 heures)
- **Module 2** : Diagnostic Plomb (2 jours soit 14 heures)
- **Module 3** : Diagnostic de Performance Energétique niveau I (3 à 5 jours soit 21 à 35 heures)
- **Module 3 (Option)** : Diagnostic de Performance Energétique niveaux II (2 jours)
- **Module 4** : Diagnostic Amiante niveau I (3 à 5 jours soit 35 heures)
- **Module 4 (Option)** : Diagnostic Amiante niveau II (2 jours)
- **Module 5** : Diagnostic des installations Electriques (4 jours soit 28 heures)
- **Module 6** : Diagnostic des installations Gaz (4 jours soit 28 heures)
- **Module 7** : Diagnostic Termites (2 jours soit 14 heures)
- **Module 8** : Préparation mémoire avant présentation devant un jury de professionnels (10 à 15 jours soit 70 à 105 heures)
Examen à la certification (4 jours soit 28 heures)



La Certification à la Personne



Pour qui ? Et pourquoi ?

Afin d'établir les rapports obligatoires lors des transactions immobilières, le Diagnostiqueur Immobilier doit être détenteur d'une certification pour chaque domaine dans lequel il intervient (plomb, électricité, gaz, DPE, amiante et termites). Sans certification valide, le rapport sera caduc et la transaction immobilière ne pourra avoir lieu.

Comment se faire certifier ?

Le futur Diagnostiqueur Immobilier doit présenter sa candidature auprès d'un organisme accrédité par le COFRAC (Comité d'Accréditation Française).

il est possible de retrouver la liste des organismes accrédités pour la certification à la personne sur : <http://www.cofrac.fr/fr/organismes/>

A noter :

La certification DPE présente 2 niveaux :

- sans mention (habitation)
- avec mention (tout type de bâtiment)

La certification Amiante présente 2 niveaux :

- sans mention (habitation)
- avec mention (tout type de bâtiment)

Selon les derniers textes et normes en vigueur, le candidat doit fournir une preuve certifiant qu'il bénéficie de trois années d'expérience dans les techniques du bâtiment, ou d'un diplôme de niveau minimum Bac+2 dans le bâtiment pour se présenter en certification DPE niveau I.

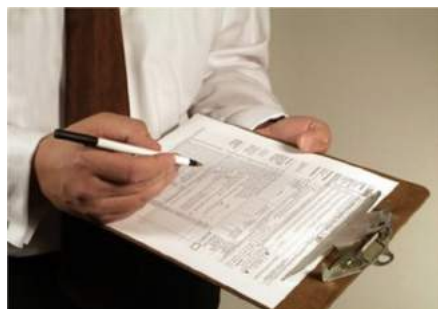
Attention, ces deux pré-requis devront être validés par le candidat pour se présenter en certification DPE avec mention.

La certification :

La certification est un examen qui permet d'autoriser le Diagnostiqueur Immobilier à exercer son métier. Elle est valable pour une période de 5 ans.

La surveillance :

Comme toute profession réglementée, le Diagnostiqueur Immobilier certifié est soumis à des surveillances.



Généralement, à la fin de sa première année d'exercice et deux ans plus tard, l'organisme certificateur est en mesure de demander certains documents qui devront être fournis par le certifié, tels que des rapports de réalisations, un état des réclamations et plaintes éventuelles, les retours questionnaire, etc. La seconde surveillance est plus approfondie car elle intègre des contrôles supplémentaires.

La nature et le nombre des documents peuvent varier en fonction de l'organisme choisi, et des documents complémentaires pourront être demandés. Le coût de ces surveillances peut varier en fonction de l'organisme.

A l'issue de l'analyse des pièces transmises, l'organisme se prononcera sur le maintien ou non de la certification

Les Diagnostics Complémentaires

Etat des lieux

La loi ALUR a prévu de fiabiliser les états des lieux grâce à un modèle-type de constat. En utilisant une trame identique à l'entrée et à la sortie, cela permet une identification plus claire et moins contestable grâce à l'homogénéisation des formes à l'entrée et à la sortie du locataire.

Durée : 2 jours soit 14 heures

Lieux : Paris - Lyon - Metz/Thionville

Validations :

Attestation de suivi de formation

Programme :

- **Module 1 :** Formation théorique (1 jour / 7 heures)
- **Module 2 :** Formation pratique (1 jour / 7 heures)



Assainissement

Dans le cadre de ventes immobilières, le vendeur est dans la nécessité de produire un diagnostic technique relatif à l'état de l'installation d'assainissement. Ainsi, le notaire demandera au SPANC (Service Public de l'Assainissement Non Collectif, service de la Communauté de Communes) un rapport ANC (Assainissement Non Collectif). Néanmoins, 12 millions de Français (soit 5 millions de logements) sont en dehors d'une zone de raccordement à un système d'assainissement collectif. Le SPANC ne couvre pas toutes les agglomérations ! Le notaire se dirigera alors directement chez un Diagnostiqueur Immobilier.

Durée : 3 jours soit 21 heures

Lieux : Paris - Lyon - Metz/Thionville

Validations :

Attestation de suivi de formation

Programme :

- **Module 1 :** Formation théorique (1 jour / 7 heures)
- **Module 2 :** Cas pratique (1 jour / 7 heures)



Accessibilité Handicapé

L'accessibilité handicapé des ERP est réglementée par l'article R111-19-8 du Code de la construction et de l'habitation. L'article stipule les obligations des ERP (Etablissement Recevant du Public) des catégories 1 à 4 à réaliser des travaux de modification ou d'extension afin de répondre aux normes accessibilités handicapés.

Durée : 3 jours soit 21 heures

Lieux : Paris - Lyon - Metz/Thionville

Validations :

Attestation de suivi de formation

Programme :

- **Module 1 :** Formation théorique (1 jour / 7 heures)
- **Module 2 :** Cas pratique (1 jour / 7 heures)



Personne Compétente en Radioprotection (PCR)

Personne Compétente en Radioprotection

Durée : 3 jours - 21h

Lieux : Paris - Lyon - Thionville

Validations :

• Certificat PCR niveau 1 d'une validité de 5 ans si réussite aux contrôles de connaissances des modules « théorie » et appliqué ».

Pré-requis :

Niveau baccalauréat scientifique ou technologique à orientation scientifique (Niveau IV de l'Éducation nationale) ou réussite au test d'autopositionnement.
→ Contacter WEDGE Institute pour validation le cas échéant.

Programme :

• **Module théorique commun (6h) :**

- Principes de la radioprotection
- Réglementation en matière de radioprotection.
- Contrôle des connaissances.

• **Module appliqué secteur industrie (15h) :**

- Évaluation des risques
- Protection contre l'exposition externe
- Radioprotection : règles et procédures
- Exposition naturelles
- Formation-Information
- Gestion d'une situation radiologique dégradée ou accidentelle
- Contrôle des connaissances.



Amiante SS4 opérateur de chantier

Amiante SS4 opérateur de chantier

Durée : 2 jour – 14 heures

Lieux : Paris - Lyon - Thionville - Nantes - Caen - Aix-en-Provence - Nice
Bordeaux - Guadeloupe - Toulouse - Strasbourg

Validations :

- Attestation de validation de compétences

Pré-requis :

Disposer à l'entrée de la formation d'une attestation d'aptitude médicale au poste de travail et d'une attestation de compétence de moins de 3 ans.

→ Contacter WEDGE Institute pour validation le cas échéant.

Programme :

- Rappels sur les caractéristiques et propriétés de l'amiante, aspects médicaux, effets sur la santé, les MCA
- Evolutions réglementaires concernant le risque amiante (dispositions des code du travail, code de la santé publique et code de l'environnement, évolution des VLEP, des certifications...
- Evaluation du risque amiante : les trois niveaux
- Rappels sur les techniques de captage et d'abattage des poussières et sur l'aéraulique du chantier et sur la filtration
- Equipements de protection collective,
- Equipements de protection individuelle : critères de choix, Adéquation, utilisation, contrôle et entretien
- Rappels sur la gestion des déchets
- Situations d'urgences et situations anormales
- Procédures de décontamination
- Application d'un mode opératoire selon les activités, le faire appliquer ou l'appliquer
- Travaux pratiques sur plateforme pédagogique



Amiante SS4 encadrant de chantier

Amiante SS4 encadrant de chantier

Durée : 5 jours - 35 heures

Lieux : Paris

Validations :

- Attestation de validation de compétences

Pré-requis :

Tous salariés ayant bénéficié au préalable d'une formation d'encadrement de chantier pour la prévention du risque amiante et qui possède les compétences nécessaires pour diriger et coordonner l'exécution des travaux dans le respect des procédures ou du mode opératoire.

→ Contacter WEDGE Institute pour validation le cas échéant.

Programme :

- Rappels sur les caractéristiques et propriétés de l'amiante, aspects médicaux, effets sur la santé, les MCA
- Les différents acteurs de la prévention, le rôle du donneur d'ordre
- Nouvelle réglementation sur le repérage des MCA dans les immeubles bâtis (DTA, prélèvements, , analyses, champs du repérage)
- Evolutions réglementaires concernant le risque amiante (dispositions des code du travail, code de la santé publique et code de l'environnement, évolution des VLEP, des certifications...
- Les risques associés à prendre en compte (électrique, chimique, travail en hauteur)
- Evaluation du risque amiante : les trois niveaux
- Rappels sur les techniques de captage et d'abattage des poussières et sur l'aéraulique du chantier et sur la filtration
- Equipements de protection collective, critères de choix et évolutions
- Equipements de protection individuelle : critères de choix, Adéquation, utilisation, contrôle et entretien et évolutions
- Rappels sur la gestion des déchets
- Situations d'urgences et situations anormales
- Procédures de décontamination
- Faire appliquer les techniques d'intervention pour une réduction du risque
- Faire appliquer les modes opératoires selon les activités
- Comment transmettre les informations et les consignes aux opérateurs
- Travaux pratiques sur plateforme pédagogique

Diagnostic technique global (DTG)

Diagnostic technique global

Durée : 5 jours - 35 heures

Lieux : Paris - Lyon - Thionville

Validations :

- Attestation de validation de compétences

Pré-requis :

BAC+3 dans les techniques du bâtiment

Maîtriser les fondamentaux de son métier

→ Contacter WEDGE Institute pour validation le cas échéant.

Programme :

- **Journée 1 :** Généralités et réglementaire
- **Journée 2 :** Planification, rapport et chiffrage
- **Journée 3 et 4 :** Bâtiments et pathologies
- **Journée 5 :** Étude de cas



RENOVE V1 FEEBat RGE

Module RENOVE V1 FEEBat RGE

Formation aux économies d'énergies

Devenir Responsable Technique en Rénovation énergétique des logements

WEDGE Institute centre de formation agréé par Certibat (numéro d'agrément OF-59 2015-BG).

Durée : 3 jours soit 21 heures

Lieux :

Paris - Lyon - Metz/Thionville - Nantes - Caen - Bordeaux - Toulouse
Nice - Aix-en-Provence - Guadeloupe - Luxembourg - Strasbourg

Publics visés :

Architectes, collaborateurs d'architectes, projecteurs, économistes de la construction, ingénieurs, techniciens, maîtres d'oeuvre, collaborateurs de bureau d'études et sociétés d'ingénierie, responsables technique.

Secteur concerné :

Maîtrise d'oeuvre de bâtiments existants.

Pré-requis :

Maîtrise des fondamentaux relatif au métier exercé.

But :

Permettre au responsable technique de l'entreprise d'acquérir les compétences en efficacité énergétique exigées par l'avenant numéro 1 relatif à la Charte d'engagement, définissant les conditions d'obtention de la mention RGE « Reconnu Garant de l'Environnement ».

Validations :

QCM et attestation de suivi de formation

Programme :

- **Jour 1 :** Comprendre le fonctionnement énergétique d'un bâtiment dans le contexte du « PREH ».
- **Jour 2 :** Connaître les principales technologies clés, les différentes solutions d'amélioration de la performance énergétique d'un bâtiment, leurs interfaces pour chaque technologie.
- **Jour 3 :** Appréhender et expliquer le projet de rénovation énergétique, en interprétant une évaluation.



Expert en Efficacité Énergétique des bâtiments

Expert en efficacité énergétique des bâtiments

Présenté en mars 2013, le plan de rénovation énergétique de l'habitat répond à l'engagement pris par le Président de la République de rénover 500 000 logements par an d'ici à 2017. Et cela, afin de réduire de 38 % la consommation d'énergie dans le secteur du bâtiment à l'horizon 2020 (source ADEME).

Durée : 30 jours soit 210 heures

Lieux : Paris - Lyon - Metz/Thionville

Validations :

• Attestation de validation de compétences

• **Option (+10 à 15 jours) :**

Validation d'un diplôme Titre I Expert en efficacité énergétique (bac +5 reconnu au RNCP)

• **Option (+1 jour soit 7 heures) :**

WEDGE Institute organise en fin de cycle une session d'examen de certification

• Éligible au CPF

Pré-requis :

Des bases en thermiques sont demandées. Il faut également avoir validé 3 années d'expérience dans les techniques du bâtiment ou disposer d'un diplôme de niveau Bac+2 dans le bâtiment.

Nous contacter le cas échéant.

Programme :

• **Module 1 :** Diagnostic de Performance Énergétique niveau I (5 jours / 35 heures)

• **Module 2 :** Contexte et fondamentaux de la rénovation énergétique (5 jours / 35 heures)

• **Module 3 :** Thermique du bâtiment (5 jours / 35 heures)

• **Module 4 :** Réglementation thermique (5 jours / 35 heures)

• **Module 5 :** Offre globale et garantie de performance énergétique (5 jours / 35 heures)

• **Module 6 :** Terrain et révision (5 jours / 35 heures)

• **Modules 7 :** Préparation du mémoire et audit pour la validation

(*en option*) du Titre I d'Expert en efficacité énergétique (10 à 15 jours)

• **Module 8 :** Passage en certification DPE niveau I (Diagnostic de Performance Énergétique - 1 jour / 7 heures)
(*en option*)

Un métier d'avenir, pourquoi* ?

Tous les acteurs, et particulièrement la filière des professionnels du bâtiment, se mobilisent pour atteindre cet objectif. Deux piliers sont indispensables à la réussite de ce plan de rénovation énergétique :

- Des particuliers mieux informés et soutenus.
- Des professionnels du bâtiment mieux formés et qualifiés.

La rénovation énergétique de l'habitat répond à un double enjeu :

- **Écologique :** réduire les consommations pour lutter contre le dérèglement climatique.
- **Social :** lutter contre la précarité énergétique et réduire les charges qui pèsent sur les ménages.

* Source : ADEME

La formation

Des diaporamas interactifs permettent de mieux comprendre les enjeux et les problématiques liés à la performance énergétique des bâtiments. Et le fractionnement des différents modules permet de mieux assimiler ce qui a été vu en cours.

De nombreuses approches théoriques et pratiques (études de cas réalisées en autonomie, mises en situation) permettent une meilleure maîtrise du conseil en rénovation. Et la pratique d'un logiciel agréé par le Ministère en charge de la construction pour les calculs (3CL et THce ex) avec la manipulation des différents matériels liés aux investigations et audits, permettent de bien appréhender les problématiques liées à la thermique des bâtiments.

Les Formations Conception RT2012

Réalisation d'études thermiques réglementaires RT2012

Durée : 15 jours soit 105 heures

Lieux : Paris - Lyon - Metz/Thionville

Validations :

• Attestation de validation de compétences

• Option (10 à 15 jours) :

Validation d'un diplôme Titre I Expert en efficacité énergétique (Bac +5 reconnu au RNCP)

• Option (+1 jour / 7 heures) :

WEDGE Institute organise en fin de cycle une session d'examens de certification

• Option (3 à 5 jours soit 21 à 35 heures) :

Diagnostic de Performance Energétique (DPE) niveau I

• Option (2 jours) :

Diagnostic de Performance Energétique (DPE) niveaux II



Pré-requis :

Des bases en thermiques sont demandées. Il faut également avoir validé 3 années d'expérience dans les techniques du bâtiment ou disposer d'un diplôme de niveau Bac+2 dans le bâtiment.

Nous contacter le cas échéant.

Programme :

• **Module 1 (option) :** Diagnostic de Performance Energétique niveau I (5 jours / 35 heures)

• **Module 2 :** Thermique du bâtiment (5 jours / 35 heures)

• **Module 3 :** Réglementation thermique (5 jours / 35 heures)

• **Module 4 :** Offre globale et garantie de performance énergétique (5 jours / 35 heures)

• **Modules 5 (option) :** Préparation du mémoire et audit pour la validation du Titre d'Expert en efficacité énergétique (10 à 15 jours)

• **Module 8 (option) :** Passage en certification DPE niveau I (Diagnostic de Performance Energétique) (7 heures)

Conseiller en rénovation énergétique

Durée : 10 jours soit 70 heures

Lieux : Paris - Lyon - Metz/Thionville

Validations :

• Attestation de validation de compétences

• Option (10 à 15 jours) :

Validation d'un diplôme Titre I Expert en efficacité énergétique (Bac +5 reconnu au RNCP)

• Option (+1 jour / 7 heures) :

WEDGE Institute organise en fin de cycle une session d'examens de certification1.

• Option (3 à 5 jours soit 21 à 35 heures) :

Diagnostic de Performance Energétique (DPE) niveau I

• Option (2 jours) :

Diagnostic de Performance Energétique (DPE) niveaux II



Pré-requis :

Des bases en thermiques sont demandées. Il faut également avoir validé 3 années d'expérience dans les techniques du bâtiment ou disposer d'un diplôme de niveau Bac+2 dans le bâtiment.

Nous contacter le cas échéant.

Programme :

• **Module 1 (option) :** Diagnostic de Performance Energétique niveau I (5 jours / 35 heures)

• **Module 2 :** Contexte et fondamentaux de la rénovation énergétique (5 jours / 35 heures)

• **Module 3 :** Offre globale et garantie de performance énergétique (5 jours / 35 heures)

• **Modules 4 (option) :** Préparation du mémoire et audit pour la validation du Titre d'Expert en efficacité énergétique (10 à 15 jours)

• **Module 5 (option) :** Passage en certification DPE niveau I (Diagnostic de Performance Energétique) (7 heures)

Les Formations Contrôle RT 2012

Opérateur en étanchéité à l'air des bâtiment Qualibat n°8711 (Infiltrométrie)
Formation agréée par Qualibat



Durée : 5 jours soit 35 heures

Lieux : Paris - Lyon - Metz/Thionville - Bordeaux

Validations :

Attestation de suivi de formation

Programme :

- **Module 1 :** Formation théorique (3 jours soit 21 heures)
- **Module 2 :** Formation pratique (1 jour soit 7 heures)
- **Module 3 :** Examen pratique (1 jour soit 7 heures)



Contrôleur Technique de la RT2012

Durée : 5 jours soit 35 heures

Lieux : Paris - Lyon - Metz/Thionville

Validations :

Attestation de suivi de formation

Option (+1 jour soit 7 heures) : WEDGE Institute organise en fin de cycle une session d'examen de certification.

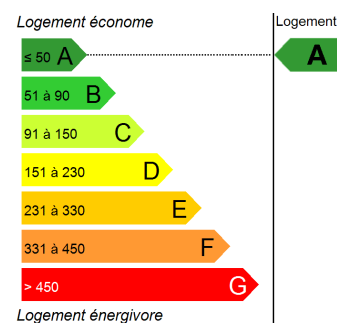
Pré-requis :

Il faut avoir validé 3 années d'expérience dans les techniques du bâtiment ou disposer d'un diplôme de niveau Bac+2 dans le bâtiment.

Nous contacter le cas échéant.

Programme :

- **Module 1 :** Diagnostic de Performance Energétique (3 jours / 21 heures)
- **Module 2 :** Attestation de fin de chantier (2 jours / 14 heures)
- **Module 3 (option) :** Passage en certification DPE niveau I (1 jour / 7 heures)



Quelques Questions...

Comment devenir diagnostiqueur immobilier ?

Pour devenir Diagnostiqueur Immobilier, vous pouvez suivre notre formation Cycle Court afin de vous préparer à la certification.

Qu'est-ce que la certification ?

La certification est un examen qui vous permet de réaliser les diagnostics obligatoires (plomb, amiante, DPE, électricité, gaz et termites) lors des transactions immobilières. Elle est réalisée auprès d'un organisme accrédité par le COFRAC et est valable 5 ans. Chacune de ces 6 certifications donnera lieu à des surveillances.

Quelles sont les prés requis pour être diagnostiqueur immobilier ?

Afin de vous présenter en certification, il vous sera nécessaire de présenter un dossier de candidature auprès de votre organisme certificateur. Il sera composé, entre autre, d'une preuve par tous les moyens (bulletin de paie, attestation sur l'honneur d'employeur, extrait kbis,...) d'une expérience dans les techniques du bâtiment ou d'un diplôme de niveau Bac+2 au minimum dans le bâtiment.

Comment faire si je n'ai pas les prés requis nécessaire à la certification DPE ?

WEDGE Institute propose un cycle supplémentaire qui permet de valider un diplôme Titre II (Bac+3) reconnu par le RNCP (Registre National des Certifications Professionnelles). Suite à votre formation Cycle court et selon une composition de mémoire transmise, vous serez amené à préparer un mémoire qui développera le diagnostic immobilier. Il devra être présenté sous forme de PowerPoint lors d'un audit afin de valider votre niveau.

Qu'est-ce que l'infiltrométrie ?

Le test d'étanchéité à l'air des bâtiments permet de tester le débit de fuite d'une habitation. Ce test est obligatoire depuis les dépôts du permis de construire du 1er janvier 2013. Il est réalisé par un opérateur autorisé par Qualibat. L'opérateur pourra proposer à sa clientèle des tests supplémentaires obligatoires dans le cadre de la RT2012, tel que le DPE neuf ou/et l'attestation de conformité des travaux.

Comment devenir opérateur Qualibat n°8711 ?

Pour être autorisé et répertorié dans le registre de Qualibat, il vous faudra suivre notre formation réglementée de 5 jours. Suite à cela, vous devrez réaliser en toute autonomie un test d'étanchéité à l'air afin de nous transmettre votre rapport. La validation de ce rapport vous permettra d'obtenir différentes attestations. Elles seront à inclure dans votre dossier Qualibat avec différents éléments administratifs. La réalisation de 10 tests et l'envoi de 5 rapports compléteront votre dossier.

Qu'est-ce que l'assainissement non collectif ?

Dans le cadre des ventes immobilières, le vendeur est dans la nécessité de produire un diagnostic technique relatif à l'état de l'installation d'assainissement. Ainsi, le notaire demandera au SPANC (Service Public de l'Assainissement Non Collectif, service de la Communauté de Communes) un rapport ANC (Assainissement Non Collectif). Néanmoins, toutes les agglomérations n'ont pas de Communauté de Commune. L'assainissement non collectif peut concerner une habitation individuelle, un immeuble ou un ensemble d'habitations. Il recueille les eaux usées provenant des cuisines, buanderies, lavabos, salles de bains, toilettes et installations similaires. Un contrôle de fonctionnement et d'entretien doit être réalisé. Il consiste en une vérification initiale du fonctionnement et de l'entretien puis en une vérification périodique.

Depuis le 1er janvier 2011, en cas de vente du bâtiment raccordé à l'installation d'assainissement non collectif, le vendeur doit produire, dans le cadre du diagnostic technique annexé à la promesse de vente, un rapport de visite de contrôle de l'installation daté de moins de 3 ans.

Le Financement des Formations

Une formation peut être payante et les frais sont parfois à la charge des stagiaires. Selon le stage que vous suivez et en fonction de votre statut, une aide financière peut vous être accordée.

Salarié du secteur privé, demandeur d'emploi, jeune à partir de 16 ans

Depuis le 1er janvier 2015, le CPF remplace le DIF (Droit Individuel de Formation). Pour y accéder et connaître votre solde d'heures de formation disponible, connectez-vous à votre compte avec votre numéro de sécurité sociale (www.moncompteformation.gouv.fr). Le compte est crédité chaque année sur la base des déclarations des données sociales transmises par votre employeur.

Les formations éligibles au CPF doivent remplir au moins l'une de ses trois dispositions :

- être inscrite au RNCP (Registre National des Certifications Professionnelles)
- décerner un CQP (Certificats de Qualification Professionnelle)
- permettre d'acquérir le socle de connaissances et de compétences (un décret en attente doit définir le contenu de ce socle).

Le salarié tient informé son employeur 2 mois au minimum avant le début de formation (pour une formation < 6 mois). L'employeur doit fournir sa réponse dans un délai de 30 jours. En cas d'acceptation d'absence par l'employeur, le dossier de financement sera géré par l'OPCA (Organisme Paritaire Collecteur Agréé).

Pour financer votre formation, peuvent être sollicités :

- Le Pôle Emploi
- Le Conseil Régional
- Le Conseil Général
- Un OPCA (Organisme Paritaire Collecteur Agréé)
- L'AGEFIPH (Association pour la gestion du Fonds pour l'Insertion Professionnelle des Handicapés)

Salarié de la fonction publique en CDI

Informez-vous sur les conditions pour bénéficier d'un Congé Individuel de Formation (CIF).

Si la formation que vous voulez suivre n'est pas prévue dans le plan de formation de votre entreprise, le Fongécif, (Fonds de gestion du Congé Individuel de Formation) informe et conseille sur le congé individuel de formation et le bilan de compétences.

Dans le cas où Fongécif ne prend pas en charge votre formation, informez-vous auprès d'un autre organisme. Les frais de formation de la fonction publique d'Etat sont à la charge de l'administration qui les emploie. La demande de prise en charge financière dans la fonction publique hospitalière se fera auprès de l'ANFH (Association Nationale pour la Formation permanente du personnel Hospitalier). Une demande de prise en charge dans le secteur de la fonction publique territoriale peut être faite auprès du CNFPT (Centre National de la Fonction Publique Territoriale).

Reconnu travailleur handicapé

Informez-vous sur les conditions pour bénéficier d'une aide auprès de l'AGEFIPH (Association pour la gestion du Fonds pour l'Insertion Professionnelle des Handicapés).

Complément de financement

Dans le cas où vous n'auriez pas d'accord de prise en charge par l'un de ces organismes, vous pouvez effectuer une demande de prise en charge de vos frais de formation auprès des organismes suivants :

- La Mairie
- La Caisse de Retraite
- La Caisse d'Allocations Familiales

Des possibilités de prise en charge totale ou partielle peuvent être envisagées sur les frais de transports, d'hébergement et/ou de repas.

Chef d'entreprise

Renseignez-vous auprès de votre organisme collecteur (OPCA) afin de connaître le montant de la prise en charge.

Nos centres

Nous avons une vision d'avenir, venez la partager avec nous !



THONVILLE

16 rue de Villars
57 100 THIONVILLE
03 72 52 00 51
07 62 77 84 46
admin@wedge-formation.com

PARIS

155-159 rue du Dr Bauer
93 400 SAINT-OUEN
01 84 16 78 62
06 59 34 53 27
ai@wedge-formation.com

LYON

18 rue St Cyr
69 009 LYON
04 82 53 95 25
06 67 93 45 87
service@wedge-formation.com

AIX EN PROVENCE

5 rue des Allumettes
13 090 AIX EN PROVENCE
04 82 53 95 25
06 67 93 45 87
service@wedge-formation.com

NICE

1 bld Paul Montel
06 200 NICE
04 82 53 95 25
06 67 93 45 87
service@wedge-formation.com

TOULOUSE

Esplanade Compans Caffarelli
31000 TOULOUSE
05 35 54 61 96
06 67 93 45 87
service@wedge-formation.com

BORDEAUX

2 cours du 30 juillet
33 000 BORDEAUX
05 35 54 61 96
service@wedge-formation.com

NANTES

5 bld Vincent Gâche
44 200 NANTES
02 85 52 66 47
06 59 34 53 27
ai@wedge-formation.com

CAEN

26 avenue de Thies
14 000 CAEN
02 85 52 66 47
06 59 34 53 27
ai@wedge-formation.com

GUADELOUPE

Imm. Cozatier / 3296 Bld de Houelbourg
ZI Jarry
97 122 BAIE MAHAULT
ai@wedge-formation.com

LUXEMBOURG

15 rue Giselbert
L1627 LUXEMBOURG
00352 27 51 70 92
07 62 77 84 46
admin@wedge-formation.com

STRASBOURG

Cité de l'habitat
68460 LUTTERBACH
03 72 52 00 51
07 62 77 84 46
admin@wedge-formation.com

Suivez-nous sur :



*Investir dans la formation,
c'est conjuguer au présent,
mais aussi au futur...*



PARIS - METZ / THIONVILLE - LYON - STRASBOURG - BORDEAUX - TOULOUSE
NICE - AIX-EN-PROVENCE - NANTES - CAEN - GUADELOUPE - LUXEMBOURG